



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23140771

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

25 OCT. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0438 838 490**

Nom

(en entier) : **TRANSPORTS G.J**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **CHAUSSÉE DE BRUXELLES 192 - 6211 MELLET**

**Objet de l'acte : Démission de Julien MASSART du mandat d'administrateur de la société
TRANSPORTS G.J chaussée de Bruxelles 192 A - 6211 MELLET**

TRANSPORTS G.J SRL – Chaussée de Bruxelles 192 A – 6211 MELLET
BE 0438.838.490

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le VINGT-CINQ octobre à quatorze heures s'est tenu une assemblée générale extraordinaire de la société TRANSPORTS G.J srl, sis Chaussée de Bruxelles 192 A – 6211 MELLET.

Tous les administrateurs étant présents, il n'y a pas lieu de justifier de convocation.

Monsieur **BATTOCOLO Valter**, Administrateur, Monsieur **MASSART Julien** Administrateur, ouvre la séance et constate que la présente assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer sur son ordre du jour.

Ordre du jour

- Démission de Julien MASSART en tant qu'administrateur de la société TRANSPORTS G.J srl, sis à la Chaussée de Bruxelles 192 A - 6211 MELLET.

Après échange de vue, il est passé au vote de l'ordre du jour.

Point 1

À l'unanimité des voix, il est décidé d'acter la démission de Monsieur Julien MASSART en tant qu'Administrateur de la société TRANSPORTS G.J srl, chaussée de Bruxelles 192 A – 6211 MELLET en date du VINGT-CINQ octobre DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Plus aucun point n'étant repris à l'ordre du jour, la présente assemblée est levée à quatorze heures 15 minutes après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Battocolo Valter

MASSART Julien

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).